



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

Louis XV et le Canada, 1743-1763 / Louis Gagnon
éd. du Septentrion, 2014
cote : 60.325

Pédagogue québécois originaire de Sherbrooke, Louis Gagnon s'est proposé d'écrire une histoire des rapports entre l'ancienne monarchie et le Canada. Déjà connu par un essai intitulé *Louis XIV et le Canada*, il nous donne aujourd'hui un second ouvrage sur les vingt dernières années des relations de la cour de Versailles avec la Nouvelle France, qui correspondent comme chacun sait au début du règne personnel de Louis XV. Il ne s'agit pas d'une étude de grande érudition mais d'un travail concis et solidement documenté.

Dans son œuvre précédente, Gagnon dénonçait l'indifférence (il parlait de froideur) de Louis XIV pour les affaires de la Nouvelle-France. Trop préoccupé de politique continentale, portant, pour satisfaire son insatiable besoin de gloire, la guerre dans toutes les provinces de l'Europe, le roi se désintéressait de l'au-delà des mers. Il aurait fallu qu'il sût ce qu'était une Marine. Or il ne vit jamais qu'un seul vaisseau de sa vie, en 1680, à Dunkerque, un médiocre bâtiment de 250 canons "*L'Entreprenant*". Et trois ans plus tard, Colbert mourait.

Peut-on avoir une Marine sans colonies ? Peut-on avoir des colonies sans Marine ? L'équation est aussi ancienne que l'histoire de la marine et que celle de la colonisation. Or la belle marine dont Colbert avait réussi à doter le royaume était au fond de l'eau depuis l'affaire de la Hougue et le grand ministre n'avait eu que de piètres successeurs.

La paix d'Utrecht était tenue pour honorable, sans plus, par les Français. Elle avait été acquise en partie grâce à quelques victoires (Denain) et surtout grâce aux dissensions entre tories et whigs. Elle n'en avait pas moins mis en évidence l'amorce du déclin de la puissance du royaume, sur terre comme sur mer, et ouvert les voies à la suprématie de l'Angleterre sur les océans. Sir Walter Raleigh n'avait-il pas écrit : " Celui qui possède la mer possède le commerce du monde et celui qui possède le commerce du monde possède le monde".

La France avait perdu l'Acadie, Terre-Neuve, la Baie d'Hudson et le débouché du Saint Laurent. Le Canada apparaissait d'ores et déjà condamné à mort. Louis XV allait recueillir un lourd héritage, celui d'un pays réduit à la misère par la politique de son bisaïeul et toute l'histoire de son règne sera celle d'un Etat ruiné qui s'efforce tant bien que mal de panser ses blessures et qui y parvient presque par des aventures comme celle de John Law qui, au-delà de son échec, permit au moins au royaume de rembourser une partie de ses dettes.



Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).

Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

Roi en titre depuis 1715, Louis XV, qui prend les rênes du pouvoir à 33 ans, comme son arrière grand-père, nous est représenté comme un sujet timide, malhabile, peu sûr de lui, velléitaire, sans doute fort intelligent (il s'intéressait aux sciences et notamment à l'astronomie). Cette image est conforme aux autres descriptions qui nous sont parvenues. Avait-il appris son métier de roi sous la régence de Philippe d'Orléans ainsi que l'auteur l'écrit p. 21? Ce n'est pas sûr. Il avait eu des courtisans mais guère de pédagogues en tout cas aucun de l'envergure de Fénelon. Comme son prédécesseur, il entendait régner en monarque absolu et son premier soin fut de supprimer la charge de premier ministre (p. 37).

Au début de ce règne personnel, c'est-à-dire à la mort du cardinal Fleury, Louis XV parut montrer quelque intérêt pour le Canada. Il fut aidé en cela par deux personnages sur lesquels Gagnon nous livre de bonnes pages. Jean-Frédéric Phélypeaux de Maurepas, secrétaire d'Etat à la Marine de 1723 à 1749, discret et travailleur, s'efforça dans un premier temps de reconstituer une flotte digne de ce nom en encourageant la construction en série du fameux vaisseau de 74. Merveille d'architecture navale, ce bâtiment à deux ponts, plus maniable que les grands navires du siècle précédent, ne tarda pas à susciter l'admiration de la Royal Navy qui en fit copier le plan à partir des quelques prises qu'elle avait pu faire. Maurepas donna des instructions pour la remise en état de la forteresse de Louisbourg, dans l'île du Cap Breton, position qui commandait l'accès au Canada. Occupée par les Anglais de 1745 à 1748, restituée au traité d'Aix-la-Chapelle, elle fut définitivement reprise par eux en 1758. En 1749, Maurepas fut disgracié à la suite d'un litige avec la Pompadour.

Protégé de Maurepas, Roland Michel Barrin, comte de La Galissonnière, officier de vaisseau du port de Rochefort, accomplit une œuvre importante en Nouvelle France, dont il fut même gouverneur par intérim de 1747 à 1749. Il effectua des recherches botaniques et publia un inventaire des plantes en collaboration avec Duhamel du Monceau. Dans un *Mémoire sur les colonies de la France dans l'Amérique septentrionale*, publié en 1758, il estimait que celles-ci, loin d'appauvrir la France comme Voltaire le prétendait, pouvaient au contraire l'enrichir si elles recevaient un peuplement plus nombreux et plus qualifié. Il soulignait l'osmose entre Canadiens (français) et Amérindiens qui renforçait la position française et critiquait implicitement la politique de Louis XV qu'il jugeait trop européenne et lui reprochait de négliger les colonies. Il s'ensuivait une régression de l'influence française au bénéfice de l'hégémonie anglaise. Mais ce sont là des aspects qui avaient échappé à Voltaire qui dans l'édition de 1768 de son *Précis du règne de Louis XV*, se réjouissait de savoir Québec tombée aux mains des Anglais.

On sait qu'en 1758 au lendemain de la prise de Louisbourg, le capitaine de Bougainville fut envoyé à Versailles pour y quérir des renforts. Il espérait revenir avec quelques milliers d'hommes. Il fut présenté à Mme de Pompadour qui lui aurait proposé quelques subsides et l'introduisit auprès du secrétaire d'Etat à la Marine Berryer, un incapable notoire, aussi ignorant des affaires du Canada que de celles de la Marine, mais l'envoyé n'obtint que 400 recrues en tout, avec en outre un commentaire dédaigneux du ministre : "Quand le château brule, on ne s'occupe pas des écuries"².

² A quoi il aurait répondu avec quelque impertinence qu'au moins le ministre ne parlait pas comme un cheval.



Académie des sciences d'outre-mer

Louis Gagnon nous guide d'une main sûre à travers les intrigues de la Cour de Versailles, une corbeille de reptiles, nous faisant assister au ballet des diplomates, aux luttes d'influence entre le cercle de Voltaire, historiographe du Roi, et celui de la Pompadour, qui d'ailleurs se rejoignaient sur la question du Canada. Le rôle de la marquise et son empire sur le roi, qui lui donnait les moyens de faire et de défaire les ministres, sont bien évoqués pp. 108-110.

On lira pp. 159-166, un supplément d'histoire consacré au port de Rochefort et au rôle important qu'il joua dans l'histoire de la Nouvelle France (avec une page sur l'*Hermione* et sa reconstitution).

Deux index et une chronologie complètent heureusement ce bel ouvrage dont la bibliographie est un peu sommaire. Relevons simplement quelques incorrections: p. 12 nous lisons qu'un roi *ne peut renoncer ou démissionner*. Rappelons qu'un roi ne renonce ni ne démissionne : il abdique. P. 37, il est question d'une *abjuration* alors que de toute évidence il s'agit d'une adjuration et notons que la notion d'*ennemi héréditaire* (p. 43) est un peu périmée. Enfin, p. 155, nous trouvons le terme d'*émigrants* appliqué de nouveaux arrivants qui étaient des immigrants.

Le lecteur appréciera le beau style classique, correct et aisé, de Louis Gagnon, la belle langue hélas ! un peu surannée des Québécois.

"Tout historien, pour expliquer ce qui a été, se demande ce qui aurait pu être". Louis Gagnon semble avoir fait sienne cette pensée de Raymond Aron, pour entreprendre son œuvre et la mener à terme. Qu'eût fait Louis XV mieux conseillé ? La question est vaine. On assiste au fil de ces pages à une mutation des mentalités, on voit se dessiner une nouvelle société mais pas plus que par le passé, elle ne se préoccupait des arpents de neige d'outre atlantique.

Jean Martin